

l'Ecuellois

Bulletin d'informations de la Municipalité d'Ecuelles
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

A lire ce nouvel "Ecuellois", bon nombre d'entre nous se diront : "c'est déjà fini ! Ca passe trop vite". Pourtant les vacances se seront majoritairement étalées sur les mois de juin, juillet et août.

Certains reprendront le "collier" en passant par la rue du Paradis. Nous espérons qu'ils apprécieront sa nouvelle configuration.

Au groupe scolaire de Ravanne, des améliorations ont été apportées (peinture), Parents et élèves les découvriront dès la rentrée scolaire.

Pendant cet été, un nouveau locatif de qualité a vu le jour à la Résidence de Ravanne ; le centre aéré s'est bien passé...A bien y regarder, les choses n'ont pas cessé d'évoluer pendant les beaux jours.

En prime, il nous reste de beaux souvenirs festifs : à Ecuelles, belle réussite de la Saint Jean et de la fête de la musique orchestrée sous la houlette du Comité des Fêtes et de l'ADSCE ; et aussi la fête de l'air à Episy, avec la CCMSL.

Alors, courage. Reprenons le travail avec nos nouvelles forces et consolons nous en pensant à tous ceux qui aimeraient tant avoir un travail à reprendre.

Bon courage à tous et Bonne rentrée !



Jacques Maréchal

SPECIAL "RENTREE"

RENTREE SCOLAIRE 2003/2004

ECOLE DES LILAS (MATERNELLE)

Mme DISSAUX, Directrice, tél. : 01 60 70 21 55
Effectifs (au 25/06/2003): 68 enfants

Très petite et petite section : 28 enfants ;
Moyenne section : 18 enfants ; Grande section :
22 enfants

GROUPE SCOLAIRE DE RAVANNE :

Mme LEMOY, Directrice, tél. : 01 60 70 54 51.
Effectifs (au 25/06/2003): 230 enfants.

MATERNELLE : Très petite et petite section : 22
enfants ; Moyenne section : 18 enfants ;
Grande section : 11 enfants à 51 enfants.

PRIMAIRE : CP : 39 enfants ; CE1 : 41 enfants ;

CE2 : 40 enfants ; CM1 : 29 enfants ; CM2 : 30
enfants à 179 enfants.

Ainsi 298 enfants fréquenteront les écoles
d'Ecuelles lors de cette rentrée scolaire 2003 /
2004.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2003- 2004 DE LA ZONE C (ACADEMIE DE CRETEIL)

(arrêté du 14/02/02 paru au J.O. du 22/02/02)

- RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES : Mardi 2 septembre 2003
- CONGES DE LA TOUSSAINT : Du mercredi 22 octobre au lundi 03 novembre 2003
- CONGES DE NOËL : Du samedi 20 décembre 2003 au lundi 05 janvier 2004
- CONGES D'HIVER : Du samedi 14 février au lundi 01 mars 2004
- CONGES DE PRINTEMPS : Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2004
- VACANCES D'ETE : Mercredi 30 juin 2004



Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

CAISSE DES ECOLES

La Caisse des écoles d'Ecuellas, administrée par des membres du Conseil Municipal de la Commune et des Parents d'élèves élus, a lancé, il y a quelques mois, sa nouvelle campagne d'adhésion.

Par délibération, le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 5 € (cinq euros) minimum par famille.

Les parents –ou toute autre personne- désireux d'adhérer à La Caisse des écoles peuvent adresser leur cotisation en Mairie :

- Par chèque, à l'ordre du Trésor Public.
- En espèces, auprès de Mme Véronique Migliorati, agent administratif en charge des affaires scolaires.

Une carte d'adhérent sera alors délivrée.

La Caisse des écoles reçoit aussi une subvention de la Municipalité d'Ecuellas. Elle a pour vocation d'offrir aux enfants des écoles :

- Les livres d'anniversaire aux enfants des écoles Maternelles.
- Les livres "de prix" aux enfants du C.P.
- Les livres de Noël aux enfants des écoles maternelles.
- Les spectacles et les goûters de Noël aux enfants des écoles Maternelles et Primaires.

Par avance, nous vous remercions du soutien que vous voudrez bien accorder à l'action de la Caisse des écoles, sachant que tous les crédits obtenus sont destinés aux enfants des écoles de notre commune.

ORGANISATION DU RAMASSAGE SCOLAIRE COMMUNAL

A la fin de l'année scolaire, la Commission des Affaires Scolaires s'est réunie avec les représentants des parents d'élèves pour faire le point sur la nouvelle organisation mise en place à la rentrée 2002. Quelques améliorations ont été apportées afin d'augmenter la sécurité des enfants de retour de l'école. L'arrêt de Charmois (dans le sens Moret à Ecuellas) sera déplacé et se situera rue Michel Colucci, près de l'immeuble ; ainsi les enfants n'auront plus à traverser la RD 218.

DEPART DE MME POUBLET

Après de nombreuses années passées à enseigner au groupe scolaire de Ravanne,

Mme Poublot quitte cet établissement pour une autre école.

Nous la remercions sincèrement de son dévouement et de son professionnalisme constant pour les enfants d'Ecuellas. Nous lui souhaitons une bonne prise de fonction dans son nouveau poste et ... nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant M. Roguiez qui n'est pas totalement un inconnu car il a enseigné auparavant à l'école du Centre et connaît bien notre commune.

REGLEMENTS DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PERI SCOLAIRE

Les règlements du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire ont été adaptés et mis à jour avec quelques aménagements nécessaires.

Une nouveauté toutefois pour la restauration scolaire : l'instauration d'un "permis à points".

En effet, devant l'insubordination de certains enfants et le manque de respect envers le personnel et les matériels, le règlement prend en compte dorénavant ces situations qui peuvent conduire à l'exclusion de l'enfant du restaurant scolaire.

Le principe de ce changement a été soumis en Conseil d'école sans remarques particulières.

Ces divers règlements présentés aux Représentants des Parents d'élèves lors d'une réunion en mairie organisée par la Commission "vie scolaire" ont été validés et approuvés.

Ces règlements ont été ensuite adoptés lors du Conseil Municipal du 20 juin dernier. Ils seront mis en application dès la rentrée de septembre 2003.

CARTE DE PISCINE

Pour obtenir sa carte de piscine (carte individuelle) et profiter des tarifs préférentiels octroyés aux habitants des communes de la communauté de communes (CCMSL), vous devez vous présenter en mairie muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tarif piscine (habitants de la CCMSL):

A l'unité Tarif Adulte : 1,65 €

Tarif Enfant : 1,05 €

Abonnement (10 entrées) Tarif Adulte : 14,10 €

Tarif Enfant : 8,80 €

Les travaux d'été

FIN DES TRAVAUX DE LA RUE DU PARADIS

La période estivale a été propice à la fin des travaux de la rue du Paradis.



Place publique

L'Ecuellois

Commencés au sortir de l'hiver, en janvier dernier, par les enfouissements des réseaux, le tapis de la route, étape finale de cette opération, a été étalé durant le mois de juin. Les finitions, la reprise des défauts, ont perduré ensuite, encore quelques temps.



Une belle réhabilitation qui termine un "triennal de voirie" initié il y a quelques années.

ABRI BUS

Le Conseil Général met à disposition de la commune un abri bus qui remplacera celui dévasté au Rond-point de Charmois, sur la RD 218.

La municipalité a demandé 2 autres abris bus qui devront équiper, à terme, d'autres endroits de la commune.

Si le Conseil Général met à disposition les abris bus et en assure l'entretien, les travaux de

soubassements et de génie civil sont à la charge de la commune.

REHABILITATION ECOLE DE RAVANNE

Après l'agrandissement du groupe scolaire et les premiers travaux de réhabilitation lancés l'an dernier, le groupe scolaire a vu, cette année encore, ses intérieurs se transformer au rythme des pinceaux. Ainsi, les 2 classes des maternelles du rez-de-chaussée, les couloirs (du rez de chaussée et l'étage) de l'ancien bâtiment ont fait "peau neuve".

Des travaux rendus indispensables qui seront poursuivis l'année prochaine par la réhabilitation des classes de l'étage de ce bâtiment.

Des systèmes de sécurité anti-pince doigts équipent dorénavant les portes des classes de maternelles et les sanitaires. Ces équipements supplémentaires de sécurité avaient été demandés lors d'un Conseil d'école pour éviter tout risque d'accident aux enfants.

CA S'EST PASSE A ECUELLES DURANT L'ETE

LE CENTRE AERE...

... a pris possession de ses nouveaux quartiers. Lors de l'extension de l'école de Ravanne, une salle a été réalisée grâce aux subventions obtenues auprès de la CAF pour que soit installé le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement).

Chose faite. Cette année, les organisateurs du centre aéré de l'ADSCE ont été ravis de prendre possession de ce nouveau local qui est mis tout au long de l'année à leur disposition pour organiser les prises en charge des enfants lors des différentes vacances scolaires.

LE CENTRE AERE (suite)...

... a accueilli plus de 80 enfants cette année. Encadrés par l'équipe de Marie-Laure et Sébastien, de nombreuses animations ont permis à tous ces jeunes de passer le mois de juillet dans d'excellentes conditions : jeux, chasse au trésor, pique-nique, camping, sorties à la base de loisirs, descente du Loing en canoë, tous les ingrédients pour bien commencer les vacances.

Merci à l'ADSCE de prendre en charge l'organisation du CLSH ; merci à toute l'équipe dynamique d'animateurs d'avoir su distraire les enfants.



Et dès à présent, le rendez vous est pris pour l'été prochain.

APPEL DU 18 JUIN 1940

C'était, il y a 63 ans...

Cette année encore, Jacques Maréchal, entouré de ses Adjoints, Conseillers municipaux et de Yvonne Coutenceau, Maire Honoraire, ont célébré cet anniversaire qui rappelle la force patriotique de notre pays, mais aussi le prix à payer pour la sauvegarde de notre liberté.

A cette occasion, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

FETE DE L' AIR A EPI SY

Cette première fête de l'air organisée d'une façon magistrale sur l'aérodrome d'Episy fut une grande réussite (12, 13 et 14 juillet).

Attirant plusieurs milliers de spectateurs, malgré des conditions climatiques caniculaires, les organisateurs et les aérostars ont su nous faire rêver.



Parapentes, hélicoptères, planeurs, avions, montgolfières et même cerfs-volants, enfin tout ce qui pouvait voler s'était donné rendez-vous pour un trop court instant qui restera pour beaucoup un souvenir impérissable.

A très bientôt à Episy pour que la fête continue.

RESIDENCE DU PONT DE L' ORVANNE

L'ancien moulin de Ravanne est devenu grâce à l'O.P.A.C. la "Résidence du Pont de l'Orvanne".

Celle-ci fut inaugurée fin juin en présence de différentes personnalités.

Jacques Maréchal, Maire d'Ecuelles, a rappelé que la commune, propriétaire de ce patrimoine, n'avait pas les moyens financiers d'assurer ces travaux. Cette restauration a d'abord nécessité le relogement des anciens occupants de cette bâtisse devenue insalubre.

Cette restauration exemplaire a ainsi créé 3 logements supplémentaires dans notre commune. Elle en appelle une autre : la réhabilitation de la Bergerie a été demandée à l'O.P.A.C. pour réaliser la même opération.

FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 21 juin, l'A.D.S.C.E. et le Comité des fêtes ont organisé, ensemble, la fête de la musique et de la Saint Jean autour de l'étang de Ravanne.

Divers groupes musicaux se sont produits, pendant que des saucisses, frites et boissons étaient proposées.

Ce fut ensuite un formidable feu d'artifice réalisé sur l'étang pour la première fois et pour finir, le traditionnel feu de la Saint Jean.

Rendez-vous à l'année prochaine !

SECURITE ROUTIERE RESIDENCE DE RAVANNE

La vitesse, ce fléau des temps moderne n'est pas seulement le privilège des autoroutes et des routes nationales. Voilà maintenant qu'elle s'installe dans les villes, voire dans certains quartiers.

Des parents de la résidence de Ravanne –à juste titre- se sont émus de certaines situations mettant en danger leurs enfants.

Une rencontre avec la Commission Voirie de la municipalité a permis d'envisager différentes actions pouvant empêcher toute prise de vitesse. Des actions, étalées dans le temps, vont voir le jour. Elles ne régleront pas tous les problèmes car des contraintes réglementaires et techniques empêchent certaines adaptations de voirie.

Mais d'ores et déjà, une chose simple peut être mise en œuvre pour rendre le trottoirs aux piétons et favoriser la sécurité de déplacement des enfants : le stationnement des voitures sur la chaussée et non sur les trottoirs. La voie sera rétrécie et la prise de vitesse sera alors beaucoup plus compliquée pour les conducteurs.

RAPPEL :

Le stationnement est réglementé sur le territoire de la commune. Il s'effectue :

- du 1^{er} au 15 : du côté impair
- du 16 au 31 du côté pair.

Cependant, à certains endroits, le stationnement est unilatéral et signalé par des panneaux de signalisation.

Sur les trottoirs, le stationnement est INTERDIT.(article R417-9 à 417-13 du Code de la Route)



• VITESSE en AGGLOMERATION

La vitesse est limitée à 50 km/h dans les agglomérations (code de la route).

Dans certains endroits de la commune, elle est réglementée à 30 km/h.

Le coin des Associations

RENTREE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Les inscriptions au Conservatoire de Musique et de Danse de la CCMSL (Conservatoire des deux rives) auront lieu au CAC à Moret sur Loing :

Samedi 13 septembre

Ø de 09 heures à 12 heures pour les anciens élèves (élèves déjà inscrits en 2002/2003)

Ø de 12 heures à 15 heures pour les nouveaux élèves.

Par ailleurs, et comme les années précédentes, une bourse aux instruments aura lieu le même jour de 10 heures à 15 heures, afin de permettre aux élèves et à leur famille d'acheter ou vendre leur instrument (vous pouvez d'ores et déjà proposer vos instruments ou vos demandes, gratuitement, à l'adresse suivante : <http://2rives.free.fr>).

Les instruments enseignés au Conservatoire sont : hautbois, clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, violon, guitare, piano.

- La reprise des cours s'effectuera le lundi 22 septembre.
- L'assemblée générale du Conservatoire aura lieu le 17 octobre 2003, à Saint-Mammès (MLC), à 20 heures 45

SPORTIFS A L'HONNEUR.

Gym ADSCE"

Fructueuse saison pour les équipes de la gym qui viennent de terminer leurs championnats pour lesquels elles se sont qualifiées avec panache.

Après les départementaux, les régionaux, elles enlèvent le titre en inter-régionale. L'ADSCE a ainsi joué un rôle intéressant en ces championnats UFOLEP de gym artistique.

Des champions sont en train de naître, Bravo !

USC ATHLETISME"

Elodie Taramini, Championne de Seine et Marne d'épreuve de durée (7 km en 30 minutes !) puis

vice championne de Seine-et-Marne UNSS sur 1000 m et FFA sur 2000 m, ne s'est pas arrêtée en si bon chemin.

Aux championnats d'Ile-de-France, et sur la distance du 2000 m, elle monte sur la troisième marche du podium, avec à la clé une superbe performance de 6'55"42.

Bravo Elodie !

CYCLISME

Année du centenaire du Tour de France, il fallait qu'il le fasse, et il l'a fait !

Guillaume Machu s'est imposé en course cycliste de cadets à Puisielet.

Toutes nos félicitations pour cette plus haute marche du podium et sans doute à bientôt sur la Grande Boucle...

SOCIETE DE TIR (STRM)

Les championnats de France des Ecoles de tir qui se sont déroulés cette année à Montluçon, ont vu la STRM se classer 18^{ème} sur 211 représentations.

Au championnat de France 25 et 50 m à Volmerange, Julien Valtz et Emile PHILIPPI ont obtenu des résultats honorables.

Félicitations à l'ensemble des participants et merci à leurs entraîneurs.

Infos pratiques

UNITE D' ACTION SOCIALE"

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX

Permanence en septembre : Mercredi 10, de 14h00 à 17h00 ; lundi 22 de 14h00 à 17h00.

Rendez-vous et visites à domicile possibles en dehors des permanences, à la demande des usagers.

Renseignements auprès de son secrétariat. tél. : 01 60 57 22 33.

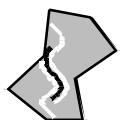
SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles.

Contactez Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

TARIFS MUNICIPAUX

Les tarifs municipaux ont été revus et corrigés en prenant davantage en compte les besoins



Place publique

L'Ecuellois

des concitoyens de la commune, tout en assurant une meilleure gestion.

Ces nouveaux tarifs ont été adoptés au Conseil municipal du 20 juin dernier ; ils sont disponibles en mairie.

FAC SIMILI des TARIFS MUNICIPAUX	Tarif
Location salle Mermoz	
Samedi	250.00 €
Samedi + dimanche	310.00 €
Caution pour chaque location	500.00 €
Arrhes de réservation : 50% du montant de la location	
Désistement : Arrhes encaissées	
Location mobilier	
2 grandes tables (ou 4 petites) et 20 chaises (forfait)	46.00 €
1 grande table (ou 2 petites) et 10 chaises supplémentaires (par tranche)	23.00 €
Caution pour location tables et chaises	300.00 €
20 chaises (forfait)	15.00 €
10 chaises supplémentaires (par tranche)	7.50 €
Caution pour location de chaises uniquement	100.00 €
Repas restaurant scolaire	
Enfant "régulier" (nombre de présences supérieur ou égal à 4 présences dans le mois)	3.00 €
Adulte	4.00 €
Etude surveillée	
1 à 4 présences dans le mois - FORFAIT	10.00 €
5 présences et plus dans le mois - par présence	2.00 €
Garderie périscolaire	
1 à 4 présences dans le mois - FORFAIT	12.00 €
5 à 8 présences dans le mois (par présence)	2.40 €
9 à 12 présences dans le mois (par présence)	2.05 €
13 et plus dans le mois (par présence)	1.75 €
Concession Cimetière	
30 ans	150.00 €
50 ans	200.00 €
Droit de place	
Droit de place Camion de "bricolage"	50.00 €
Livre d'Ecuelles	
	25.00 €
Location salle Mermoz prof de danse (perso)	
tarif horaire	15 €
Loyer Maison 21 rue de l'Orvanne	
par mois	685 €

DATES A RETENIR :

ECOLLES : Rentrée scolaire : mardi 2 septembre
 MAIRIE : Samedi 6 septembre Inauguration d'une plaque "Allée du 19 mars 1962, Hommage aux victimes et combattants en Algérie"

ADSCE : Journée portes ouvertes samedi 6 septembre à partir de 14h00, au gymnase

COMITE DES FETES : Dimanche 07 septembre, vide grenier, site Jean Mermoz

COLLECTE DES DECHETS A ECUELLES

DECHETS TOXIQUES

Samedi 27 septembre

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

ATTENTION : Il est rappelé que le dépôt sauvage sur l'aire de stationnement du camion collecteur est strictement interdit.

Prochaine collecte : samedi 25 octobre

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 19 septembre

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 17 octobre

Il est rappelé que pour tout problème concernant la collecte des déchets ménagers et des "encombrants" sur notre commune, le SMICTOM de la région de Fontainebleau est seul compétent et vous renseignera au :

0800 133 895

La mairie ne pourra rien faire de plus que de vous renvoyer vers ce service qui traite l'enlèvement de tous nos déchets. Alors, gagnez du temps en appelant directement ce numéro !

BALAYAGE MECANISE

Les prochains passages du balayage mécanisé des rues auront lieu les mercredis 03 et 24 septembre.

Vous êtes invités, pour ceux qui le peuvent, à ne pas laisser vos véhicules stationner sur la chaussée à partir de la veille au soir.

SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie.ecuelles@wanadoo.fr

Place publique – L'ECUELLOIS

Conception et réalisation : Commission Information et communication

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie



Place publique
L'Ecuellois